



Guide d'enseignement

Anesthésiologie

Interaction entre les contraceptifs hormonaux et le sugammadex (Bridion®)

Pendant votre chirurgie le _____, vous avez reçu une médication qui peut diminuer l'efficacité de votre méthode de contraception hormonale.

Lisez attentivement ce document si vous prenez un contraceptif hormonal.

Qu'est-ce que le sugammadex (Bridion®)?

Il s'agit d'un médicament utilisé pour renverser les effets des relaxants musculaires (curares) que l'on vous a administré pendant votre chirurgie.

Quelles sont les interactions possibles entre ce médicament et les contraceptifs hormonaux?

Le sugammadex (Bridion®) peut réduire l'efficacité des contraceptifs hormonaux jusqu'à 7 jours après l'administration. Ainsi, il est préférable d'utiliser d'une méthode de contraception **supplémentaire** à votre méthode de contraception usuelle.

Si vous utilisez l'une des méthodes de contraception suivantes :

- Un contraceptif oral (« la pilule ») : *poursuivez à la prendre comme à votre habitude.*
- Un contraceptif injectable
- Un implant ou timbre contraceptif
- Un dispositif intra-utérin (Stérilet hormonal)
- Un anneau vaginal

- Diaphragme contraceptif
- Éponge contraceptive

Références

Monographie du produit

Préparé par le département d'anesthésiologie du CHU de Québec

Ce guide émet des recommandations conformes aux informations scientifiques disponibles au moment de sa parution, soit le 02-06-2023. Toutefois, ces recommandations n'ont aucunement pour effet de remplacer le jugement d'un clinicien. Si vous avez des questions, nous vous invitons à communiquer avec votre professionnel de la santé. Si d'une façon ou d'une autre vous faisiez une mauvaise utilisation de l'information contenue dans ce document, le CHU de Québec ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit à cet égard.

Droits d'auteur

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval et autre(s) au besoin. © CHU de Québec ou autre(s) au besoin, 2018. Toutefois, vous pouvez l'imprimer et l'utiliser pour un usage professionnel.